

La périodisation : Mayotte dans les différents temps de l'Histoire



Mise au point scientifique

- Une question qui nourrit des débats.** « La question des périodes historiques et de la périodisation est une question qui agite régulièrement le milieu des historiens, le milieu des enseignants d'histoire et plus largement le grand public qui s'intéresse à l'histoire ; ce qui montre à quel point, une notion apparemment évidente peut déchainer les passions mais aussi et surtout, les interrogations méthodologiques et épistémologiques ». C'est dans ces termes que l'historien médiéviste Etienne Anheim, introduit la conférence intitulée : Découper l'histoire. Qu'est-ce qu'une période historique ? qui a eu lieu en 2014 à l'EHESS en hommage à Jacques Le Goff. .
- Quelques éléments de définition.** Dans leur Introduction aux études historiques (1898), Langlois et Seignobos, définissent les périodes comme des durées inégales, inaugurées par des événements, entendus ici comme des faits introduisant le changement. La périodisation désigne alors un découpage de l'histoire en plusieurs temps, qualifiées de périodes (chrononymes), qui prennent forme et fin avec des ruptures chronologiques.
- Une périodisation classique européocentrale.** La périodisation canonique universitaire découpe l'histoire en quatre grandes périodes : l'Antiquité, le Moyen-Âge, les Temps modernes et l'époque contemporaine. Ce découpage empreint d'une vision européocentrale des faits, des rythmes et des évolutions historiques, définit quatre dates-clés qui constituent des ruptures temporelles : 476, 1453/1492 et 1789. On peut remarquer que ces dates font l'objet de vifs débats et sont continuellement discutées au sein de la communauté des historiens. En fonction de ce sur quoi l'historien veut insister, d'autres découpages sont préférés.
- Repenser la périodisation pour d'autres sociétés.** La périodisation amène à s'interroger sur la cohérence des périodes et les caractéristiques des sociétés de chaque époque, selon les aires culturelles et géographiques. Ainsi, la Renaissance en tant que période qui fait sens pour designer l'Europe du XIV^e siècle au XVII^e siècle, présente moins de résonance historique lorsqu'elle est employée pour expliquer les sociétés du couloir swahili aux mêmes dates. En raison de cela, les instructions sur les programmes adaptés, nous invitent à présenter Mayotte dans les différents temps de l'histoire « des mondes de l'océan Indien » (Philippe Beaujard), puis à mettre en perspective ces temps de l'Océan Indien avec les périodes conventionnelles de l'histoire.. .
- La périodisation, un pur construit historique.** L'histoire est donc conçue en « morceaux de temps », qui se définissent par des ruptures et des continuités. La périodisation est la fabrique de ces « morceaux de temps » par les historiens. Elle connaît plusieurs formes : dynasties, ères, époques, âges, siècles, etc. Elle est également soumise à des évolutions dans le temps et diffère selon les espaces. « Reste le problème de savoir si l'histoire est une et continue ou sectionnée en compartiments ? ou encore : s'il faut vraiment découper l'histoire en tranches ? ». JACQUES LE GOFF



Place de la question dans les programmes scolaires

- Cette périodisation peut être mobilisée à tout moment pour contextualiser les faits qui concernent l'histoire de Mayotte.
- Classe de 2^{nde} Générale – Thème introductif : La périodisation.
-



Bibliographie et sitographie

Bibliographie :

- BRAUDEL F., *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II.* t. 1 : la part du milieu, Armand Colin, 1966.
- HARTOG F., *Régimes d'historicité : présentisme et expérience du temps*, Seuil, 2012.
- LE DUC J., « Période, périodisation », *Historiographies, concepts & débats*, DELACROIX C. (dir), vol.2., Gallimard, 2010.
- LE GOFF J., *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Seuil, 2014.
- Découper le temps, actualité de la périodisation en histoire*, Atala, vol. 17, 2014.
<https://www.lycee-chateaubriand.fr/revue-atala/2014/06/03/47/>

Sitographie :

- Découper l'histoire. Qu'est-ce qu'une période historique? Conférence de Étienne Anheim, Patrick Boucheron, Christian Lamouroux, Silvia Sebastiani, 2014, retransmise par Canal U.
- Frise chronologique illustrée de Mayotte, Culture.Gouv.
- « L'archéologie avec Marine Ferrandis », Jahazi Le podcast, épisode 2.
- La Covid-19 sera-t-elle à l'origine d'une nouvelle ère? – périodes et ruptures chronologiques, vidéo de Thibault Le Hegarat sur sa chaîne Youtube.

CONCEPTION

MOANA-CHAKOUR Mouniati

Professeure agrégée d'histoire-géographie

COORDINATION

GAUTIER Félix

Professeur relais aux Archives départementales

JOLLIVET Charly

Directeur des archives départementales de Mayotte

BOURA Anli

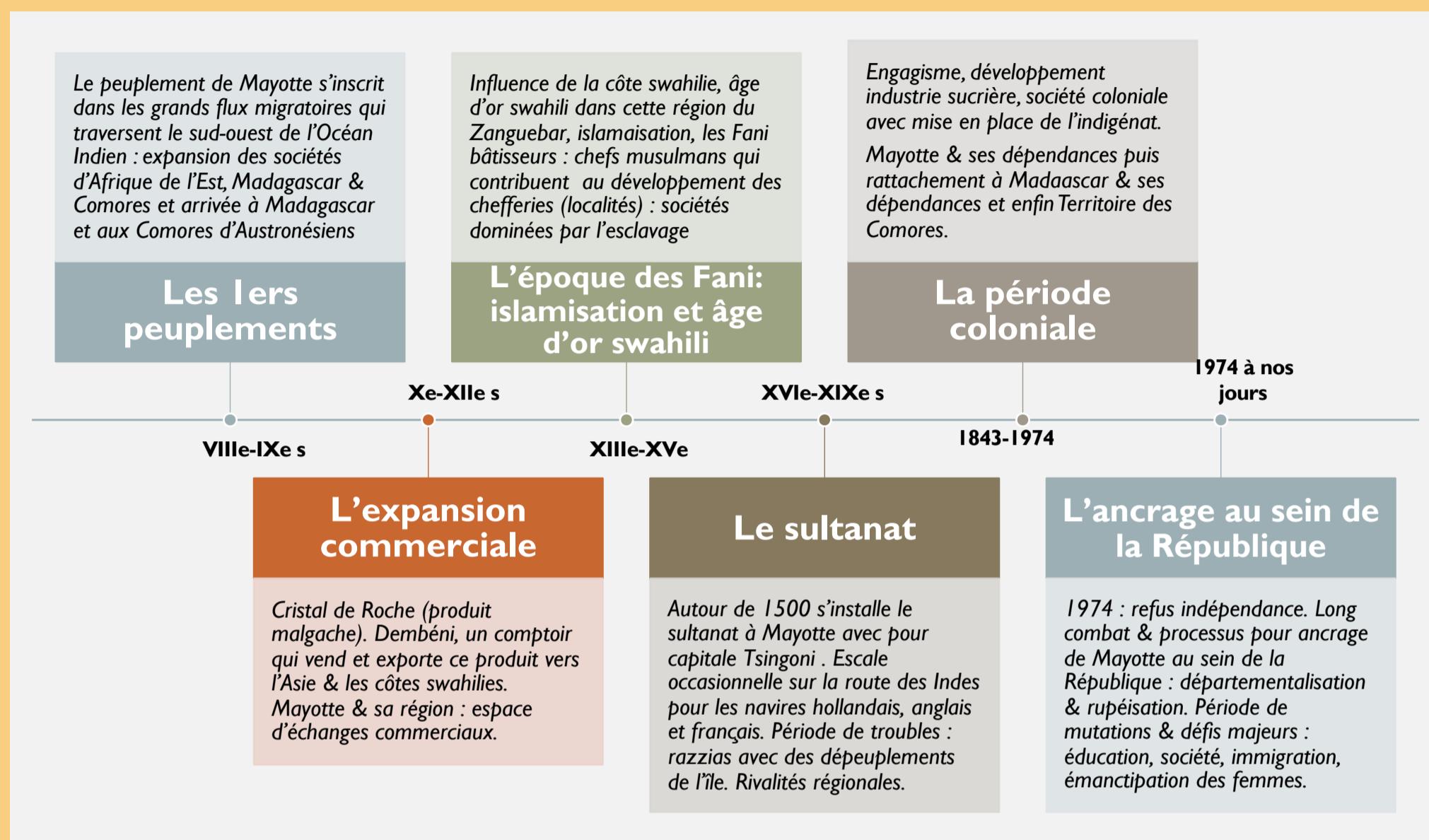
IA IPR d'histoire-géographie

Projet initié par Loetizia Fayolle, IA IPR d'histoire géographie de Mayotte (2019-2023)

Rectorat de Mayotte, août 2024.

Problématique n° 1 : Comment périodiser l'histoire de Mayotte ?

Document 1 : Une proposition de périodisation



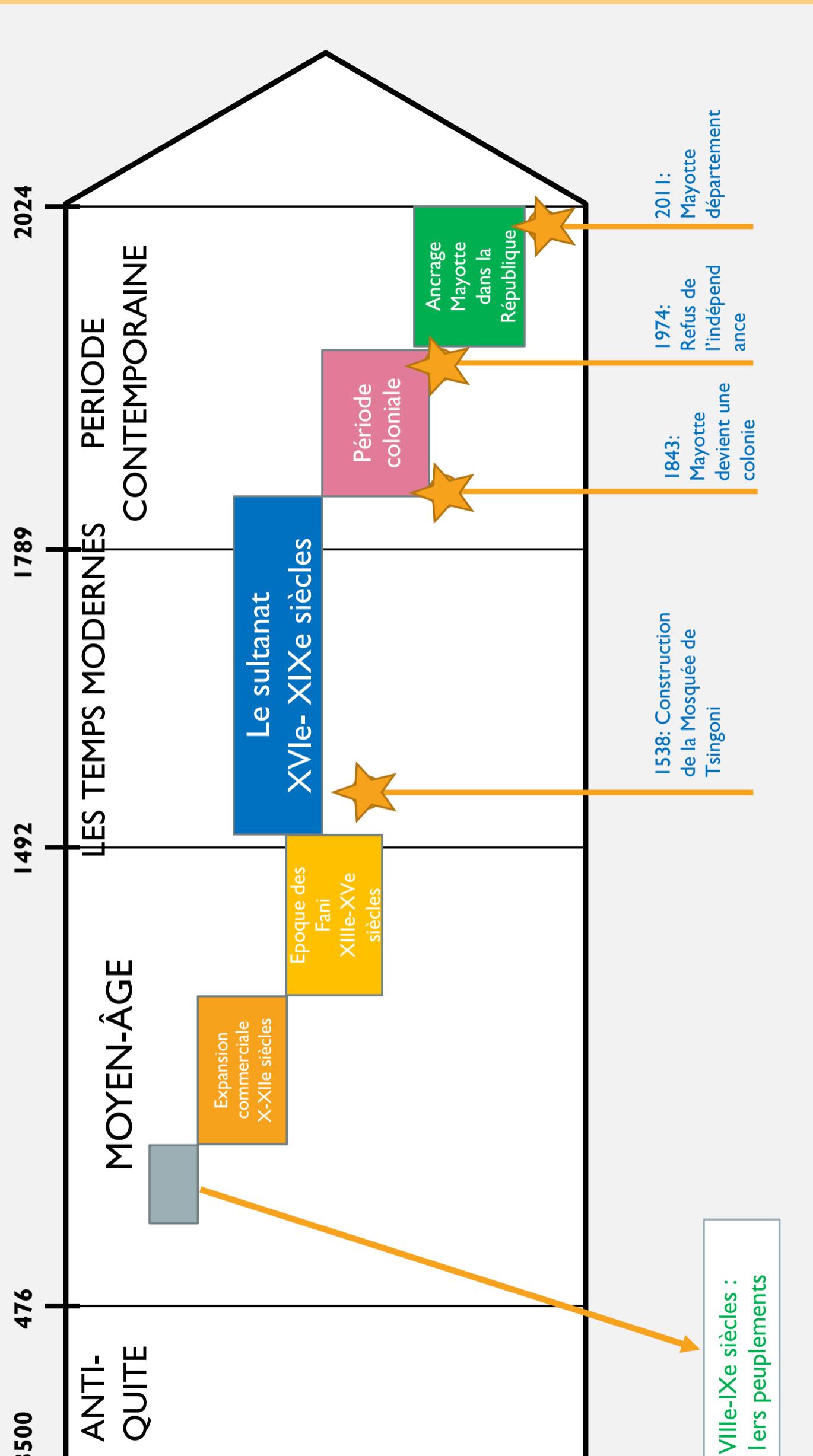
Point document :

- Cette proposition de périodisation a pour avantage d'étudier l'histoire à l'échelle de Mayotte, des origines à nos jours. Cette histoire mahorocentréed montre comment Mayotte est connectée à son environnement régional (archipel des Comores et Nord de Madagascar, couloir swahili et mondes de l'Océan Indien) et au monde (grandes découvertes, traites négrières, colonisations, défis de 1974 à nos jours).
- Elle permet de dégager des temps forts de l'histoire de Mayotte pour éclairer les défis contemporains de l'île. Les élèves pourront remarquer que Mayotte est historiquement une terre d'immigration. Ils pourront également prendre la mesure de l'histoire de l'ancre de Mayotte au sein de la République française.
- Elle est une opportunité pour l'enseignant d'expliquer le territoire de Mayotte. Ainsi, l'appellation « carrefour de civilisations » associé à Mayotte pourrait faire l'objet d'une explication mobilisant les différentes périodes (chrononymes) et leurs différents apports culturels. C'est aussi l'occasion pour l'enseignant de faire la lumière sur certains aspects moins connus de l'histoire de Mayotte, pouvant faire l'objet d'un déni mémoriel (période avant la colonisation, période coloniale, esclavage et engagisme).
- Avant d'exploiter le document, l'enseignant pourrait demander dans un 1^{er} temps aux élèves de réaliser à partir de leurs connaissances, une frise chronologique sur l'histoire de Mayotte. Une mutualisation en classe pourrait dans un 2^{ème} temps, conduire à une proposition de périodisation par le groupe classe. L'enseignant pourrait ainsi construire avec les élèves les notions de période (chrononyme), rupture chronologique et périodisation. Dans un 3^{ème} temps, l'enseignant pourrait confronter la proposition de périodisation du groupe classe avec celle-ci et apporter les éclairages nécessaires dans une mise en récit de l'histoire de l'île.



Mihrab de la mosquée de Tsingoni. ©Jonny Chaduli

Document 2 : Une proposition de périodisation mise en perspective avec les périodes conventionnelles



Q Point document :

- Le document permet de mettre en perspective la périodisation de Mayotte avec les périodes institutionnelles. Il amène à s'interroger sur la pertinence des découpages historiques selon les aires culturelles. L'enseignant pourrait alors expliquer aux élèves que la périodisation institutionnelle correspond à la périodisation de l'histoire de la France (et de l'Europe). Il pourrait ainsi mobiliser les notions d'histoire européocentrale et de changement d'échelles et de focalisation pour mieux correspondre aux réalités de l'aire culturelle étudiée. La mise en perspective peut être complétée en comparant d'autres périodisations : celles de l'histoire du Royaume-Uni, des Etats-Unis, de la Chine ou encore de l'Afrique du Sud.
- Outre les enjeux didactiques et scientifiques, le document a pour intérêt d'aborder des enjeux civiques. L'ancrage de Mayotte à la République et son appartenance à l'Europe font de l'histoire de l'Europe, un élément des identités multiples de l'élève mahorais. Par conséquent, la périodisation de l'histoire de l'Europe comme celle de Mayotte constituent des repères culturels à construire auprès de nos élèves.
- Le document pourrait servir d'amorce à la problématique 2. Le professeur peut demander aux élèves quelles dates parmi celles présentes sur la frise chronologique, constituent une rupture chronologique et quelles dates n'en sont pas.

Problématique n°2 : Comment identifier des ruptures pertinentes pour périodiser l'histoire de Mayotte ?

Document 3

La Covid-19 sera-t-elle à l'origine d'une nouvelle ère ? Périodes et ruptures chronologiques

« La date à laquelle la frise passe d'une couleur à l'autre c'est cela une rupture chronologique. (...) Le travail des historiens et historiennes consiste justement à identifier ces ruptures, c'est-à-dire ces moments où l'après est très différent de l'avant. Une rupture c'est un changement irrémédiable sans retour en arrière possible. Une rupture est donc durable. (...) Mais attention, une rupture ne veut pas dire que l'avant n'a plus d'influence sur l'après. Pas du tout. Une rupture ce n'est pas une table rase ou un nouveau départ. Quand on dit qu'il y a rupture ça veut dire que la nouvelle période est très différente de la précédente pour une grande variété de raisons. Dans le même temps, il y a des éléments qui perdurent d'une période à l'autre. Bien sûr, une rupture ne remet jamais tout en question. (...) Ce que j'essaie de vous faire comprendre c'est que les périodes sont notre façon à nous de voir le temps aujourd'hui. Nous qui vivons loin longtemps après ces événements. Dix mille ans avant notre ère les agriculteurs mésopotamiens ne se sont pas dit : « ah tiens nous venons de passer du paléolithique au néolithique ». Non, celles et ceux qui ont vécu ces moments de rupture ont souvent ressenti des changements mais ne se sont pas dit pour autant qu'ils venaient de changer d'époque. Revenons au présent. A ce jour, nous sommes toujours dans la période contemporaine, à moins qu'il ne se soit produit au cours des dernières décennies un événement suffisamment important pour créer une nouvelle rupture mais que nous n'en ayons pas encore conscience. Comme nos prédecesseurs nous sommes aveugles à une rupture quand elle se produit parce que ce qu'il nous manque c'est le recul. Nous avons besoin de temps pour voir si un événement est un soubresaut temporaire ou bien une rupture durable ».

Source : Extrait de « La Covid-19 sera-t-elle à l'origine d'une nouvelle ère ? Périodes et ruptures chronologiques », vidéo de l'historien Thibault Le Hégarat, 26 avril 2020.

https://www.youtube.com/watch?v=zoARQd_-3bg

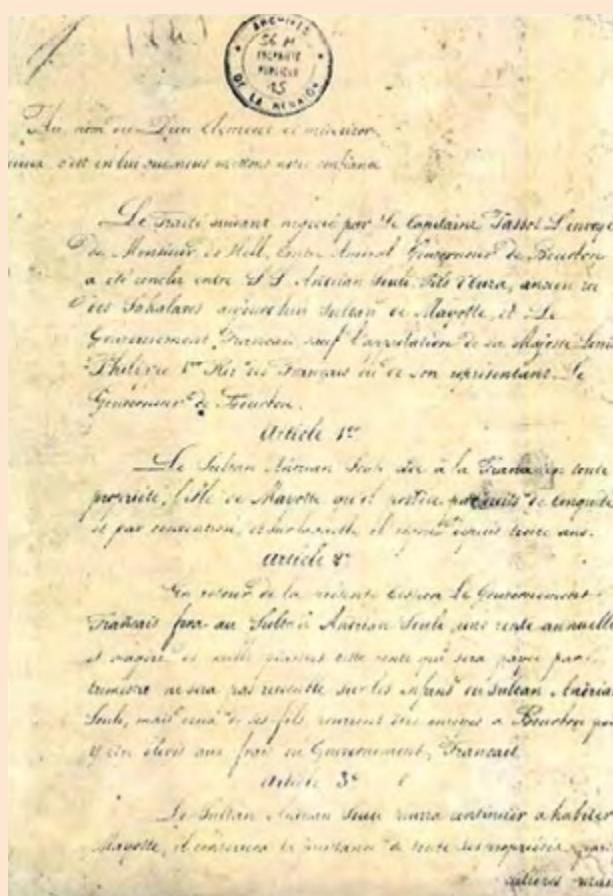
Point documents :

- Dans cette vidéo, l'historien Thibault Le Hégarat, spécialiste de l'histoire des médias et docteur en histoire contemporaine, s'interroge sur la Covid-19 : inaugure-t-elle une nouvelle ère ou période historique ? La vidéo vulgarise pour le grand public les périodes et ruptures chronologiques en expliquant ce qu'elles sont, à quoi elles servent. La vidéo explique aussi les quatre grandes périodes de l'histoire européenne et pourquoi il faut diviser le temps.
- La vidéo aborde les différents enjeux scientifiques de la question, dans un format de document qui est familier aux élèves. Elle permet de poursuivre la réflexion sur l'identification de ruptures pertinentes pour périodiser l'histoire de Mayotte tout en transmettant les 4 grandes périodes institutionnelles. Elle a pour intérêt de susciter l'interrogation et l'échange : comment définit-on les périodes historiques ? Les périodisations de l'histoire européenne et de Mayotte peuvent-elles être discutées ? Sont-elles toujours pertinentes aujourd'hui ?
- L'enseignant peut exploiter ce document en concevant un questionnaire de prélèvement d'informations. Les élèves pourraient ensuite, le confronter au document 1 en se demandant pourquoi la période précédente est différente de la suivante.

LIEN VERS LA VIDÉO



Document 4 : Les ruptures historiques de l'histoire de Mayotte



Traité de cession de Mayotte à la France,
Archives départementales de la Réunion, S6 M 15

1843

Pourquoi cette date ?

C'est l'année où Louis Philippe Ier promulgue Mayotte en tant que colonie française, confirmant le traité de cession d'Andriantsoully à la France de 1841. Mayotte devient officiellement une colonie française.

Pourquoi peut-elle être mise en cause ?

Le 25 avril 1841 a eu lieu la signature du traité de cession de Mayotte à la France. La signature a eu lieu entre Andriantsoully, dernier sultan de Mayotte, des notables locaux et le capitaine Passot, représentant de sa Majesté Louis-Philippe Ier, roi des Français. Le traité n'est confirmé par le roi des Français Louis-Philippe Ier que 2 ans après, en 1843. Il ne voulait pas froisser les intérêts des Britanniques déjà présents à Anjouan.

1974

Pourquoi cette date ?

En décembre 1974 est organisée une consultation dans l'ensemble des Comores. Mohéli, Anjouan et Grande Comore sont favorables à l'indépendance. Mayotte vote contre l'indépendance à plus de 65%.

Pourquoi peut-elle être mise en cause ?

Le 6 juillet 1975, Ahmed Abdallah déclare unilatéralement l'indépendance des Comores. La France reconnaît l'indépendance des 3 îles qui ont voté « OUI » à l'indépendance. En 1976 a eu lieu une consultation pour déterminer si les Mahorais désirent que Mayotte reste dans la République française. Le « OUI » l'emporte à plus de 98%. En décembre de la même année, Mayotte devient une collectivité d'outre-mer.



Salouva représentant Zéna M'Déré,
cheffe de file du mouvement des chatouilleuses

Source : Chatouilleuses 2.0 sur X / capture d'écran



Cérémonie de célébration
de la départementalisation à Mamoudzou
Archives départementales de Mayotte, FRAD976_13Fi_2-323

2011

Pourquoi cette date ?

Le 31 mars 2011 Mayotte devient le 101^{ème} département français et le 5^{ème} DROM (Département Région d'Outre-Mer). On peut considérer que cette date marque une rupture historique annonçant une nouvelle période : celle de Mayotte département. La départementalisation de Mayotte est l'objectif des partisans pour Mayotte française depuis 1958.

Pourquoi peut-elle être mise en cause ?

La consultation pour que Mayotte devienne département a eu lieu le 29 mars 2009. On peut considérer que l'acquisition du statut de département n'est qu'un nouvel événement dans la période post 1974, qui correspond à l'ancrage de Mayotte au sein de la République française, au même titre que les consultations de 1976 ou de 2000 (Mayotte devient collectivité départementale).